



Date 13 juin 2001
Responsable
Service
Téléphone direct 031 / 322 69 11
E-mail direct info@ebk.admin.ch
Référence ZRN 963
à mentionner dans la réponse

A l'attention

- de toutes les banques et de tous les négociants en valeurs mobilières
- de tous les organes de révision bancaire et boursière
- de toutes les directions de fonds
- de la Banque nationale suisse
- du Département fédéral des finances
- de l'Association suisse des banquiers
- de l'Association suisse des fonds de placement
- de la Chambre fiduciaire
- de l'Association suisse des négociants en valeurs mobilières indépendants
- de l'Association des fonds de placement étrangers en Suisse

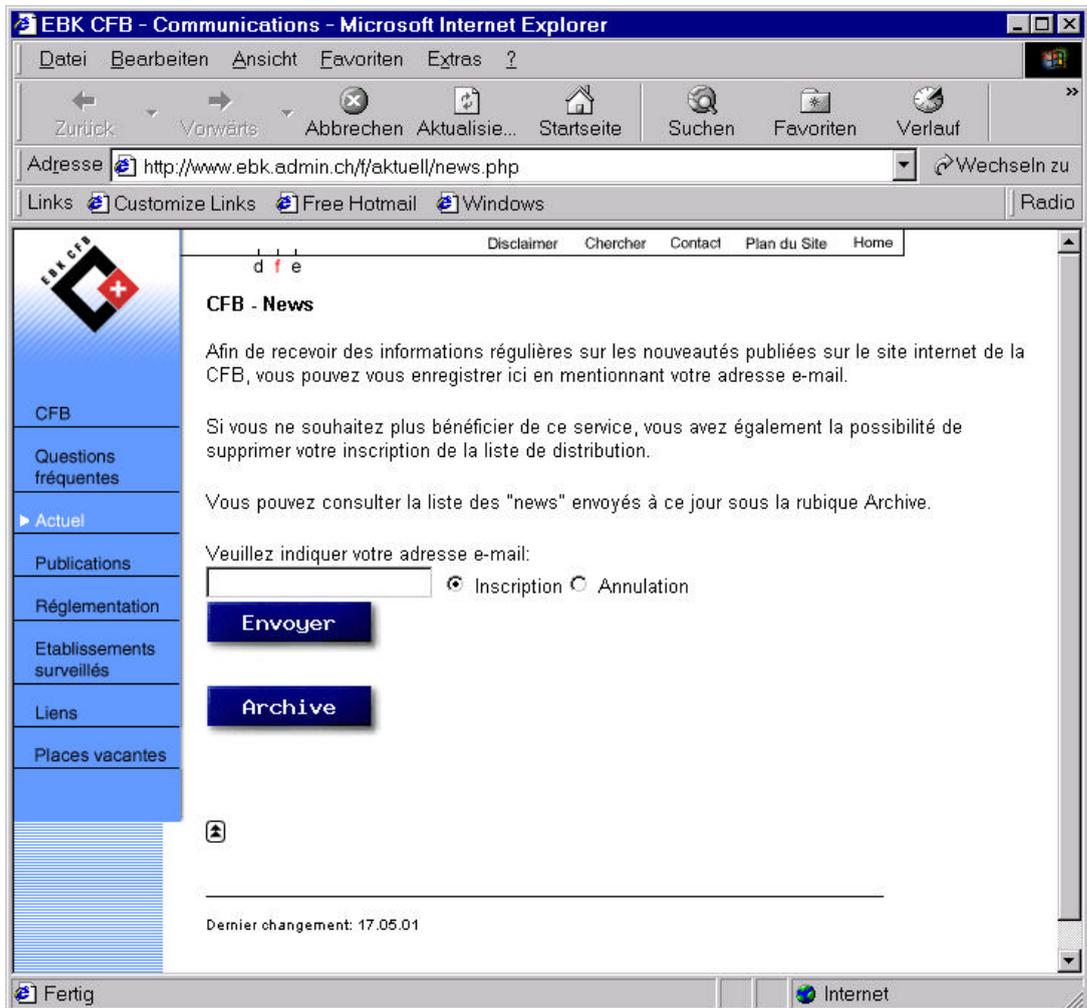
Communication CFB N° 19 (2001) du 13 juin 2001

Madame, Monsieur,

Jusqu'à présent, nous vous avons informé des dernières nouveautés importantes pour la surveillance prudentielle en recourant à nos Communications CFB distribuées sur papier. Ce service impliquait à chaque fois un envoi postal à près de 850 destinataires, très coûteux financièrement et en ressources.

Dorénavant, nous renoncerons à l'envoi postal des Communications CFB et nous nous contenterons de les **publier sur notre site internet** (rubrique «publications/communications CFB»). Dans la mesure où vous aurez souscrit à notre service d'envoi par e-mail, vous bénéficierez par conséquent d'un accès encore plus rapide à nos informations récentes puisque nous **vous informerons par e-mail** et vous ferons **parvenir les liens électroniques nécessaires**. Vous continuerez cependant à recevoir par la poste les publications (rapports de gestion, listes des fonds de placement et des distributeurs de fonds de placement, bulletins, mises à jour des circulaires [en règle générale deux fois par an], etc.) pour lesquelles vous avez souscrit un abonnement auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel (OCFIM, 3003 Berne).

Pour avoir accès à ce **nouveau service le plus rapidement possible**, il vous suffit de **souscrire à notre liste d'envois** (cf. croquis ci-dessous). Nous vous remercions d'ores et déjà de résilier votre inscription lorsque vous ne désirerez plus recevoir ces informations.



Afin de **compléter notre banque de données** relative aux établissements surveillés, nous vous prions par ailleurs de nous **communiquer en sus**, par écrit ou par e-mail (info@ebk.admin.ch), **l'adresse e-mail principale** ainsi que **le numéro de fax principal** de votre établissement.

Dans l'hypothèse où votre établissement ne disposerait **ni d'un service e-mail ni d'un accès internet**, nous vous invitons à nous en **informer par écrit** et à nous communiquer un **numéro de fax** pour l'envoi des documents de la CFB.

En introduisant cette nouveauté nous nous conformons à un souhait souvent exprimé et sommes convaincus de vous faciliter l'accès à nos informations.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Secrétariat de la
COMMISSION FÉDÉRALE DES BANQUES

Romain Marti
Directeur suppléant

Max Nydegger
Membre de la direction